

Compte rendu simplifié du conseil municipal du 21/02/2022

Pour information, 14 membres étaient présents (9 en salle et 5 en visio), et 1 membre excusé était représenté.

■ Résultats budgétaires 2021 :

Les premiers résultats budgétaires sont présentés et seront détaillés lors du prochain Conseil municipal.

■ Orientations budgétaires :

→ *Section fonctionnement* :

- Maintenir le taux communal de la Taxe foncière qui toutefois sera modifiée du fait de l'augmentation des bases locales décidées par l'état
- faire des économies en renégociant les différents contrats
- revoir les régimes indemnitaires du personnel communal
- étudier les offres pour souscrire à un nouvel emprunt en 2022

→ *Section investissement* :

- reprise des projets 2021 en réévaluant le montant des devis des différents projets
- étude de l'aménagement des bâtiments communaux
- travaux visant à limiter la consommation d'énergie

Le Conseil adopte à l'unanimité les orientations budgétaires.

■ Projet d'économie d'énergie

Afin de réaliser des économies d'énergie, il est proposé de procéder au remplacement de toutes les lampes et radiateurs des bâtiments communaux, et de solliciter une aide financière.

Montant du projet : 17.047€. Le Conseil approuve à l'unanimité le projet.

■ Projet de remplacement des chaudières

Afin de réaliser des économies d'énergie, le Conseil approuve à l'unanimité le projet et autorise Mme le Maire à solliciter une subvention.

■ Projet d'installation de vidéo protection

Le Conseil approuve à l'unanimité l'installation de caméras dans la rue des écoles et rue de la gare afin de protéger les abords des écoles. Le Conseil autorise Mme le Maire à solliciter une aide financière.

■ Acquisition et installation de capteurs de CO2 dans les écoles

Le Conseil approuve à l'unanimité cet achat et sollicite une subvention auprès de l'Académie d'Amiens (8€ par élève scolarisé).

■ Création d'un bassin de gestion des eaux pluviales et renforcement de réseau

Compte tenu des infrastructures insuffisantes rue d'Elbée et rue Pasteur et considérant la construction du nouveau lotissement, le Conseil sollicite le service assainissement de l'Agglo du Beauvaisis pour réaliser cet ouvrage. Il donne son accord à l'unanimité pour la mise à disposition de terrain.

■ Projet de logements et cabinets médicaux

La Commune de Warluis souhaite développer l'offre de logements aidés et de services sur son territoire.

Le Conseil sollicite à l'unanimité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne (EPFLO) en vue d'assurer l'acquisition et le portage de l'immeuble situé au 8 bis route Nationale. Il y existe une emprise de 1123 m2 pouvant permettre, après démolition, de réaliser des cellules médicales et des logements -notamment à destination des personnes âgées- le tout en lien avec la SA HLM du Beauvaisis.

■ Adhésion de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60)

Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise au SE60

■ Adhésion au groupement d'achat de gaz du syndicat d'énergie de l'Oise

Il est rappelé que tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur.

Après délibération, le Conseil autorise à l'unanimité l'adhésion de la commune au groupement d'achat de gaz coordonné par le SE60.

■ Transfert du contrat local d'éducation artistique (CLÉA) de la ville de Beauvais à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Pour répondre aux nouvelles ambitions du ministère de la culture en matière d'égalité d'accès à la culture, il convient d'élargir le contrat local d'éducation artistique aux 53 communes de l'agglomération du Beauvaisis. Le Conseil approuve à l'unanimité ce transfert, qui représente un grand avantage pour les enfants de notre école.

■ Personnel communal

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition faite par la compagnie SHAM/SHAM VIE et adhère au contrat d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de l'Oise.

■ Nomination d'une rue

La voie chemin vicinal n°4 de Warluis à Montreuil-sur-Thérain se nomme dorénavant Rue de la couture

■ Informations diverses

- sur le début des travaux du lotissement
- sur le projet de centrale de panneaux photovoltaïques
- sur le projet de plateforme logistique dans la zone industrielle de Warluis
- comptes-rendus faits par les Conseillers qui ont participé à diverses réunions
- point sur la situation sanitaire à l'école et à l'ACM
- retours sur la parution de La Gazette Warluisienne
- prêt de vestiges archéologiques
- constitution du bureau de vote des prochaines élections présidentielles.
- Mme Le Maire informe qu'elle ne parrainera aucun candidat, rappelant qu'elle s'est présentée avec son équipe, sans étiquette politique.